

et protocole)

Règlemens de
la Société Littéraire de Lausanne
1772 - 1782.



Les Membres de cette Société ont voulu lui donner une forme régulière, et En conséquence Ils sont convenus des Articles suivans.

S 1387

Article 1er

1. But de cette Société.

Les Membres de cette Société se sont proposés uniquement de s'occuper de conatt de la Recherche du Vrai dans tout ce qui est du ressort de la Philosophie Spéculative et Morale, des Belles Lettres, et des Beaux Arts. N'exceptant que les Sciences purement Mathématiques, Physi-
^{mathéma} ~~matiques~~, ^{Theologiques} ~~matiques~~, Médecine, et ce qui a directement rapport à cette dernière.

2. Autant que cela sera possible on ne recevra dans la Société pour en être Membres que des Personnes d'une bonne réputation morale.

Toute Personne pour être reçue dans cette Société devra répondre avec sincérité affirmativement aux Questions suivantes, et les souscrire.

Article 1.
Règles fondamentales.

1.
But de cette Société.

2.
Qualités et dispositions requises pour y être admis.

qualités
requises pour
être admis.

I. Aimer Vous tous les Humains quelle que
Soit leur Profession de foi, leurs Opinions
Spéculatives, leur croyance, leur Religion?
et souhaités Vous sincèrement leur Perfection
et leur Bonheur?

II. Vos Sentimens ne sont ils pas que nul Homme
ne doit être puni ni dans son corps, ni dans
ses biens, ni dans sa réputation pour des
opinions spéculatives, ou pour l'extérieur du
Culte religieux?

III. Promettés Vous de Vous occuper avec Nous
Sincèrement de la Recherche de la Vérité?
Et Voulez Vous prouver que Vous l'aimez pour
elle même par votre disposition à la chercher
avec zèle, à l'embrasser avec plaisir, et à
la communiquer impartialement des quelle
Vous sera connue.

IV. Promettés Vous de faire tous vos efforts
pour bannir de cette recherche des Vrais
toute passion, toute prévention, tout esprit
de parti, et toutes ruzes, Ne vous sachant
point contre ceux qui Vous font des
objections, ou qui ne pensent pas comme
Vous, mais prenant en bonne part tout ce
qu'on dira contre l'opinion que Vous aurez
embrassée, et n'employant que des raisons
soit pour Vous défendre, soit pour attaquer?

Article II.

1. Nulle Personne ne sera reçue membre de
cette Société, qu'autant qu'elle en demandera
formellement

article 2^e
manière de
recevoir des
nouveaux mem-
bres ou des
assistans.

formellement l'entrée, et pourra un de ses
membres de la proposer. Il faudra qu'elle
aye les suffrages de tous les membres qui
la donneront par Ballottes.

2. Nul Etranger ne sera admis à assister à
l'Assemblée qu'autant d'un côté, qu'on en
aura demandé, et obtenu la permission des
membres Résidens en Ville, et d'un autre
côté, qu'il sera présenté par un des membres
dont il sera connu, et qui pourra justement
lui rendre un bon témoignage.

Article III.

1. La Société s'assemblera tous les Dimanches
à trois heures après midi, à moins que de
nouvelles considérations ne déterminent à
prendre un autre jour, ou une autre heure,
ce qui se décidera à la pluralité des
suffrages.

2. L'Assemblée commencera à trois heures, et durera
jusqu'à ^{six} cinq, Sermons, ou chacun
sera libre de se retirer. On ne pourra pro-
longer la séance qu'autant que les deux
Tiers des membres le désireront.

3. L'Assemblée se formera successivement
chez chacun des membres à tour de rôle.
Si quelqu'un ne peut la tenir à son tour,
il en avertira les membres, en leur indiquant
qui est celui qui les recevra à sa place.

4. Le Rang des membres sera fixé par la
date de leur Réception, et ils pourront s'is-
ler

Article 3^e

Temps, lieu,
durée des
l'Assemblée, et
rang des Membres

Si les Trouvent à propos prendre séance dans l'Assemblée, selon cette Dattre de leur Reception, Sans que cependant aucun soit astreint à cet ordre de préséance, mais chacun en entrant dans l'Assemblée se placera comme il le jugera à propos.

5. Le Président aura toujours la première place. On commencera à parler ou opiner par la droite du Président, continuant ainsi à tour jusqu'à celui qui sera après le plus près de lui à sa gauche.

Article 4.^e

Choix, Prérogatives et fonctions du Président.

Article IV.

1. La Société aura un Président ou Modérateur, qui sera toujours celui chez qui on s'assemblera. Chacun ainsi sera Président à son tour.

2. L'office du Président sera de faire régner l'ordre dans l'Assemblée, d'ouvrir la séance en proposant la Question à traiter, de ramener les opinans qui pourraient s'en écarter, et lorsqu'elle aura été discutée, de recapituler en peu de mots ce qui a été dit, en exposant la Conclusion qui résulte de la pluralité des Suffrages. Il recueillera pour cela les opinions dans l'ordre prescrit.

3. Le Modérateur finira toujours l'Assemblée par proposer une Question qui sera traitée au commencement de la séance

Suivante

Suivante, Question sur laquelle en qualité d'Ex Modérateur il aura droit d'opiner le premier. Cependant la Société décidera à la pluralité des Voix si la Question proposée lui agré, et le futur Modérateur recueillera les suffrages pour cet effet.

Article V.

La Société aura un Secrétaire dont l'office consistera.

Article 5.
Fonctions du Secrétaire

1. A inscrire dans un Livre les Réglemens que la Société faita relativement à son Régime, et les Variations des Membres, en général tout ce qui n'aura pas pour objet les Sciences, et Belles Lettres. Ce Livre se nommera Journal Economique.

2. A tenir Registre des Questions proposées et discutées dans la Société relativement au but de sa fondation, de tout ce qui se sera présenté d'important dans le cours de la séance, et des Conclusions qui auront été arrêtées à la pluralité des suffrages, et exposées en Résumés par le Modérateur. Pour cet effet le Secrétaire aura un Livre in folio ou il mettra au net après chaque Assemblée, ce qu'il aura pendant la séance, jeté en abrégé sur un papier Volant. Ce Livre sera nommé Journal Littéraire.

3^o Il lira à l'ouverture de chaque assemblée le résultat mis au net de l'assemblée précédente.

4^o Il recevra les lettres des membres absens correspondans de la Société, et il y répondra, lorsque la Société n'aura nommé personne pour le faire.

5^o Il conservera dans un Portefeuille des copies de toutes les Pièces manuscrites lues dans la Société, et qui lui seront remises par les Auteurs. Ces copies manuscrites ne seront communiquées par lui à aucune personne non membre de la Société sous quelque prétexte que ce soit; et il ne pourra les communiquer aux membres de la Société que dans l'assemblée, ou dans son cabinet. Et cela d'un côté pour qu'elles ne s'égarerent pas, et de l'autre pour qu'elles ne se répandent pas dans le Public sans l'aveu de l'Auteur, qui seul aura le droit d'en disposer.

6^o Le Secrétaire aura soin de faire porter à l'assemblée le Portefeuille, et les Livres de la Société.

7^o Il donnera à chaque assemblée ou à chaque quatrième assemblée une note de ses frais pour qu'ils lui soient remboursés par le Trésorier.

Article 6.

Article VI.

1. La Société aura un Trésorier qui sera chargé de recevoir les contributions ou autres Revenus de la Société.

2. Il nottera exactement dans un petit livre, sa Recette, et ses déboursés.

3. A chaque assemblée, ou à chaque quatrième assemblée le Trésorier indiquera ce qu'il a reçu, et ce qu'on demande qu'il paye pour la Société, qui en jugera à la pluralité des suffrages.

Article VII.

Le Secrétaire, et le Trésorier seront élus par balottes à la pluralité des suffrages. L'un et l'autre de ses emplois seront donnés pour une année entière. Le Secrétaire pour un mois, à Article VIII. tout de telle

Outre les conditions auxquelles chaque Membres de la Société pour être reçu dans la Société, et qui sont exprimées dans le 2^o Paragraphe du 1^{er} Article, il devra encore

X 1. assister à toutes les assemblées, sous peine d'une amende de 10. sols de notre monnaie pour chaque absence, amende qui sera toujours payée au Trésorier à l'assemblée suivante.

X 2. On se rendra à l'assemblée à trois heures, et ceux qui y viendront après trois

Fonctions du
Trésorier.

Article 7.

Élections du
Secrétaire, et du
Trésorier.

Article 8.

Devoirs des
membres.

trois heures et demi payeront cinq sols d'amen-
de au Trésorier.

3. Chaque membre en entant se placera, s'il le veut, suivant l'ordre de sa Réception.
4. Chaque Membre est prié de s'occuper pendant la semaine des questions qui sont sur le tapis, afin de pouvoir dans l'assemblée faire part à la Société de ses Reflexions ou découvertes sur ce sujet.
5. Chacun aura le droit d'exposer sa pensée de vive voix, ou par écrit comme il le jugera à propos, mais s'il la donne par écrit, il voudra bien en remettre copie au Secrétaire.
6. Chaque Membre à la requisition du modérateur parlera, ou lira ce qu'il aura écrit sur la question proposée, mais seulement à son tour, c'est à dire en commençant par celui qui sera assis à la droite le plus près du modérateur, et ce sera toujours au modérateur qu'on adressera la parole.
7. On n'interruptra jamais personne par des objections, ou des remarques, mais chacun attendra que son tour de parler soit venu, d'autant plus que lorsque la question aura circulé, on pourra la reprendre de nouveau, et recommencer le tout jusqu'à ce qu'on la juge
suffisamment

suffisamment éclaircie, ou qu'à la pluralité des voix on décide qu'il faut la renvoyer à une autre séance pour avoir plus de tems pour l'examiner, et l'approfondir.

Chacun attendra des ^{autres} parler que celui qui le précède ait exposé ce qu'il avait à dire, en finissant par cette phrase adressée au Président. Voilà Monsieur, ce que j'avais à dire sur ce sujet. Alors le Président priera le suivant de dire son avis. Lorsque la question aura circulé, celui à qui il se sera présenté de nouvelles idées pourra les communiquer avec la permission du Président, en se servant de cette phrase ou d'une équivalente, Si Mr. le Président veut bien le permettre.

9. Chaque Membre s'exprimera toujours dans ses objections, ou dans ses critiques avec politesse, ne se permettant aucune insinuation odieuse, nulle réflexion choquante, nulle expression propre à faire de la peine, mais parlant toujours en homme qui discute une question pour en trouver la vérité, et non pour avoir raison.

10. Toute question relative à la Religion aux bonnes Mœurs, au gouvernement, sera toujours traitée avec toute la décence, la circonspection, et les égards

Devoirs
des Membres.

égards dûs à la Piété, aux Mœurs, et à la Société Civile. D'autant plus que nôtre Société admet indifféremment les hommes de tout Peuple, de toute croyance, et de tout culte.

11. Chaque Membre aura le droit de proposer à la fin de l'Assemblée des questions à examiner. La Société jugera s'il lui convient de s'en occuper, et en ce cas, le Secrétaire l'inscrira sur le Journal Littéraire afin que nous ayons toujours devant nous un certain nombre de Sujets d'examen, et d'entretiens. Alors chaque Membre méditera celle de ces questions qui lui plaira le mieux, et composera s'il le veut quelque Mémoire ou Dissertation sur ce sujet.

12. Quand les questions proposées auront été traitées. Si quelque Membre a quelque Nouveauté à communiquer, Prose, poésie, traduction, il aura permission d'en faire lecture, et la Société lui en aura obligation.

13. Tous les Membres de la Société s'engagent, en cas d'absence, à conserver avec la Société un commerce épistolaire adrépant leurs lettres au Secrétaire qui les communiquera à la Société

au

au nom de laquelle on leur fera réponse. Ils écriront quatre fois par an pour le moins.

Article IX.

1. On ouvrira la Séance des quatorze à trois heures ^{et demie} ~~à six~~ ⁶ Persones, outre le Modérateur chez qui on sera assemblé.

2. On commencera par lire dans le Journal Littéraire le Résumé de l'Assemblée précédente qui finira toujours par indiquer la question que l'Ex Modérateur aura proposée.

3. L'Ex Modérateur commencera avec la permission du Président, à la droite duquel il se mettra toujours, à exposer ce qu'il a à dire sur la question par lui proposée après quoi chacun opinera à son tour.

4. Ensuite le Président demandera à chacun s'il n'a rien à proposer sur quelque une des questions mises sur le Bureau.

5. Puis le Président demandera si quelque Membre n'a point de Nouveauté à communiquer. Alors le Secrétaire fera lecture des Lettres qu'il aura reçues après qu'on aura ordonné des réponses. Ceux qui auront des pièces fugitives en feront part à la Société.

8.

Article g.

Ordre des
opérations pendant
l'Assemblée.

Ordre
des opérations
pendant l'assemblée.

6. On conviendra du lieu de l'Assemblée prochaine, et pas la même du nouveau Président.

7. Enfin le Président du Jour indiquera la question qu'il veut traiter dans la prochaine assemblée, et le futur Président recueillera à ce sujet les suffrages.

8. À cinq heures les Membres seront libres de se retirer, et la séance sera censée finie.

Le Président du Jour aura soin de faire rapporter chez le Secrétaire les Notes et Papiers de la Société.

1. • G. Deyverdun
Lache.
2. G. J. H. Mingard.
3. A. Jughion
Holland.
4. Van Berckem
Wetzel.
X Comte de Hoym.
5. • Montolieu.
Le de de Castries.
6. De Loys
7. De Jausseme de Morvau.

8. Polier De Bruxelles
le Comte de Finckenstein.

9. De Montagny -

10. J. de Laussure. 1.

X^{de} Reitzenstein.

G. Macdowall

Coupi, ancien prof. de l'Univ. de Paris.

11. James Ferguson

Morton

Justiciarius

12. J. J. de 1780

13. Verdel. Du.

14. G. Levade

15. De Laussure de Morges.

16. • Bridel l'ainé

17. Polier de Reijt.

18. Jela Harpe

19. John Smyth

20. James Jacque

21. John Gillies

22. Kuttner

23. Servan

24. Robertson
25. Secretan D.
26. Besson l.
27. Mallet +
28. V. Constant
29. Didelay D'ajur +
30. Prince Michel de Galitzin
31. Sokologorsky
32. William Ritchie
33. Prince Boris de Galitzin

1772
Mars
le 16

L'assemblée étant chez M^r Wetzel, on élut
un Secrétaire dans la personne de M^r
Mingere, & un Boursier dans celle de M^r
de Montolieu.

33
Secrétaire
de
Boursier

M^r Le Comte de Finckenstein ayant été pro-
posé pour membre de la Société, il a eu
toutes les voix au scrutin, & M^r Wetzel a été
chargé de l'en instruire, & de l'inviter
à venir à l'assemblée prochaine.

Comte de
Fincken-
stein.
receu

le 22^e L'assemblée étant chez M^r Delyverdern.

Contribution
de 24.

M^r Le Président a proposé, de faire une
contribution pour fournir aux frais actuels
de la Société, qui doit avoir des Registres &
un porte-feuille, que M^r Le Boursier a été
chargé de nous procurer; cette proposition
a été agréée unanimement, & chacun
des membres a donné pour cet effet un gros
Luis, ou 4 de Reichs.

On a proposé l'admission de M^r Victor de
Saxe pour, pour membre de la Société; il
a eu tous les suffrages au scrutin. M^r
a été de même de M^r De Montagny
né.

V. De Saxe
receu.

De Montagny
receu.

le 25^e La Société ayant jugé, qu'en diverses oc-
casions il pourroit se présenter des gens de
lettres qui auroient besoin des secours, &
qu'il seroit à propos que l'on apâtât; on a
proposé s'il ne devoit pas convenable de
se procurer pour cela quelque fonds, cette
idée ayant été goûtée, on a déterminé à

Mars 1772.

625
Contribution de
chaque nouveau
membre

la pluralité des suffrages, que désormais
tout nouveau membre payerait à son
entrée demi Louis soit L 4.

indiquer les nou-
-vices membres
huit jours avant
leur élections

L'Assemblée a jugé convenable de déter-
-miner que désormais, pour recevoir
un nouveau membre, il faudroit le
proposer huit jours avant qu'on procédât
son election au scrutin.

Loi
pour les sujets
rejetés

Comme la réception d'un nouveau mem-
-bre exige l'unanimité des suffrages, s'il
ne manquait au sujet proposé qu'une
voix, on pourra, dans le cours d'un
mois, le repropofer de nouveau, pour-
-vu que les memes membres qui composent
l'Assemblée, lors de sa première election, le
trouvent présents à celle dans laquelle
on levo de nouveau les suffrages à son
sujet. Mais s'il manquait à une person-
-ne proposée plus d'une voix, on ne pour-
-ra la présenter à une seconde séance
qu'après un an d'interval depuis la
premiere qui l'a rejeté. Et de lors le cas
de rejet ou d'un sujet, on indiquera
dans le registre de ce jour les differens
membres qui ont donné leur voix.

M. Le Prof.
D'Appel, rejeté.

En conséquence M. Le Professeur en Droit,
C. D'Appel ayant été rejeté par une seule
voix, on ne pourra le représenter que
dans un mois, et lors que les Membres pré-
-sents seront M. Pasche, D'Lyverdun, M. de
-gard, De Montolieu, Bugnon, V. Descaupure.

1772
Mars

De Finckenstein, de Lovelles, De Norron,
De Montagny, De Charles, Van Berchem,
Comte d'Hoym.

629

L'Assemblée s'est formée chez M. de
-gard qui en a été président.
Les Membres présents ont été M. Comte
de Charles, Pasche, Van Berchem, Mon-
-tagny, Comte Finckenstein, D'Lyverdun,
De Lovelles, De Saupure, Bugnon,
Comte d'Hoym. Absens M. De Mont-
-olieu, de Norron, Weibel, Hollard.

Étrangers assistans M. Le Comte de
Grammont, Michelet, De Saupure
de Morge, Jaen de Morge.

M. D'Lyverdun a été chargé de faire
les fonctions de secrétaire en place
de M. Le Président.

Chacun des membres ayant trouvé
juste le vœu de leur dernière Assem-
-blée, on a élu des nouveaux
-non s'est assemblée pour dimanche
prochain 5^e Avril chez M. Bugnon.

Avril
le 5

Dans l'Assemblée du 5^e Avril, sous la
présidence de M. Bugnon, on n'a eu
-nulle délibération ou nomination à faire.
Les membres absens ont été M. De Lovelle,
De Montolieu, De Saupure.

Étrangers assistans M. De Charrière de
Colombier, et Dutoit de Vevey.

Dans les assemblées des 12, 19, 26 Avid
La Société n'a eu aucun objet de délibéra-
tion économique.

3^e May

Le mois étant écoulé depuis la précédente
proposition de Mr Daggles Professeur en
Droit, on s'est mis de nouveau sur le tapis
et elle a été rejetée par une voix.

14^e Juin

On a proposé l'élection de Mr L. Professeur
Loupé, ancien Professeur dans l'Université
de Paris, chargé de l'Éducation des
Princes d'Orléans, on en traitera dans la
prochaine assemblée.

21^e Juin

Mr L. Professeur Loupé ayant témoigné
qu'il souhaitait être membre de Notre
Société il a été élu par l'unanimité des
Suffrages, et la Société le recevra comme
membre dans la prochaine assemblée.

28^e Juin

Mr L. Professeur Loupé, reçu dans
notre Société comme membre ordinaire
a témoigné qu'il était très sensible
à cette expression de notre estime pour
son mérite, et en a remercié la com-
pagnie.

Nous avons eu pour étrangers assistant

Mr Ferguson, Précepteur des Enfants de
Milord Boston.

37

le 5^e Juillet.

On a proposé l'élection de Mr Ferguson
qui assiste comme étranger à notre der-
nière assemblée.

le 12^e Juillet.

Mr Ferguson a été unanimement
élu membre de notre assemblée.

4. Juin. 1780.

1780.

1^{re} Séance

Les Circonstances ayant paru très favorables pour reprendre les Séances de la Société Littéraire, Les Anciens Membres de cette Société se sont rassemblés chez Monsieur Deyverdun.

Présens Messieurs, Bugnion, de Montolieu, de Mossens, de Foscelles, de Montagni, de Saupure Juges.

M^r. Deyverdun Président a proposé pour nouveaux Membres Messieurs Vernede, Docteur Verdeil, Levade, de Saupure de Motges, Bidel, et de l'Harpe. Ils ont été balottés, et reçus unanimement.

Il a été décidé ensuite qu'on rangerait les Membres de la Société sous deux Classes, L'une de Membres ordinaires qui payeraient un sou neuf d'entrée, et auraient part aux fonds de la Société. L'autre de Membres extraordinaires qui n'en auraient point de part, et ne payeraient pas d'entrée.

On a aboli toutes les Amendes. Mais ceux qui ne pourront pas se rendre à l'Assemblée devront en avertir par écrit le Président le Samedi
Samedi

Le Président ne tiendra point la Société à moins de six Membres, et avertira de les tenir ceux qui ne lui auront pas écrit.

On a ensuite examiné et approuvé les comptes de Monsieur de Montagni ancien Trésorier. Il résulte par les comptes que nous avons en Caisse 59 francs, 14 sols.

L'Assemblée sera Dimanche prochain chez Mr. de Montolieu.

Sous la Présidence de Mr. de Montolieu.

Présens Deyverdun, de Montagni, Bugnon, de Jorcelles, de Mottero, de Saupure, de Mosges, de Saupure Juge, Ferguson, Vermede, Verdeil, Leonde, Bridel.

On a commencé par baloter Mess. Polier de Loys, et Docteur ^{Just} Clarke qui ont été élus unanimement.

Ensuite on a fait lecture de nos Réglemens, auxquels on a fait quelques changemens à la pluralité des Voix.

Quant aux jours d'Assemblée, le Secrétaire ayant prié la Société de la part de Mr. Mingard d'examiner s'il ne serait pas possible de prendre un autre jour que le Dimanche, pour où les fonctions ne lui permettent pas de s'y rendre souvent. La Société a chargé le Secrétaire de témoigner son chagrin à Mr. Mingard de ne pouvoir faire un autre jour.

L'emploi des Secrétaire sera exercé pendant un Mois, et sera pris à tout de telle, en ^{en} dispensant ^{cependant}

pendant ceux qui s'en excusent.
Celui des Membres qui suivra les
Secrétaires sera Secrétaire Substitué
Mr. Deyverdun Secrétaire, Mr.
Bugnion Secrétaire Substitué.
Tout Membre de la Société qui
donnera par écrit son sentiment sur
la question devant la remettre aux
Secrétaires pour l'inscrire dans les
Listes destinés à cet usage. À moins
que l'Auteur ne demande que sa
Pièce ne soit point écrite, et n'en
donne des raisons qui paraissent
suffisantes. Au quel cas il sera tenu de
venir, ^{après un certain}
la Société commencera sa Séance
à 3 heures, et demie, et finira à
6 heures.

Il a été décidé qu'on avertira
les Membres absens du renouvellement
de la Société, et qu'on les invitera
à nous écrire ensuite le 9. 12. de
l'Article VIII.

Le Secrétaire écrit à Mr. Holland
le Secrétaire Substitué à Messrs
de Loys, et Macdowell, Mr. de
Montolieu à Mr. Wetzel.

Tous les Membres sont invités à
apporter à l'Assemblée prochaine
les Questions qu'ils croiront
mériter d'être discutées, Elles seront
enregistrées dans un Livre, et lors
en choisira quatre pour les quatre
séances

45
Séances suivantes.

On a choisi pour la séance prochaine
la Question proposée par Mr. de
Saupeur le Juge.

Quelles sont les qualités qui procu-
rent le plus essentiellement à
ceux qui les possèdent la bienveillance
des autres hommes.

Le Secrétaire a terminé la séance
par la lecture d'une Ode que
Mr. Bridel a bien voulu lui adresser.

L'Assemblée n'eut point lieu le 18. Juin
par l'absence de plusieurs
Membres qui en furent
avertis d'avance

Elle se forma - - - le 25. J^u

Messrs Mr. Bugnion et
fut composée de Mr. Bridel.

et Messrs. Deyverdun
de Montagny, Desorcelles
Jernide, Verdel, Leuade
DelHaye, Bridel, Lohu

De Loys. La Question proposée
par Mr. le Juge sur la Bienveillance
produisit des Dissertations de
Messrs. Verdel, De Loys, Jernide
et Bugnion J. V. Journal Littéraire

Questions l'Assemblée du 25^e Juin
à traiter finit par choisir 4.

Questions à déterminer
dans l'ordre suivant.

1. Quelles sont les qualités
qui procurent le plus
certainement à celui qui
les possède, la supériorité
sur les autres hommes ?

2. Si ce que nous appelons
le sentiment, n'est pas une
maladie de l'âme qui l'affaiblit
& l'enivre ?

3. Si les Suisses sont pas
une Société nationale, et
en quoi elle diffère de
celle de simples voisins ?

4. Quels sont les avantages
& les ressources de l'âge
avancé ?

Assemblée des M^{rs}
De Montagny, Secrétaire

9^e Juillet

47

M^{rs} Bugnon, Présens

M^{rs} Desforcelles, Desvignes
Ferris, Levade, Perdeil
Bridel, Lohier De Loys

Questions ^{traitées} Quelles sont les
qualités qui procurent
le plus sûrement à celui
qui les possède la
supériorité sur les autres
hommes ?

Dissertation de M^{rs}
Perdeil sur ce sujet.

Question proposée par

5^e L.

M^{rs} De Montagny & admise.
Si la République des Lettres
n'est pas plutôt nuisible
qu'utile à l'avancement
des Sciences ?

On achètera pour le Société
Anecdotes de Beaux Arts,

en 3. Volumes

On prendra depuis la suite
le Catalogue des livres

nooveaux de feuille

qui paraît toutes les
semaines à Paris, &

M. De Montagny a
été chargé de s'entendre

avec le Libraire Pott

pour cette entreprise,
qui sera destinée à

nous mettre à même

de faire de copies

judicieuses pour le

compte de la Société —

Assemblée d'his M.

Desrouelle, Sec. M. Dugnon

23. juillet

Présens M. De Montolieu

De Montagny, Loken Péloux

Verdeil, Levasseur, De Marjé

Mingaud, & M. Servant

comme présent —

Deux Questions traitées

1^{re} Le sentiment, maladie

de l'âme,

2^{de} Qualités qui donnent

la supériorité sur les autres.

6. Question proposée par

6. Question
à traiter.

M. Servant & admise

Quelle est la meilleure

manière d'étudier, relativement

aux différents caractères

de l'esprit ?

Assemblée remise à la 15.

Le 6. Mars
Assemblée chez M. Vernède
M. Bugnion Présens
M. Geyraud, Deyverdun
De Montagny, Deforelle,
Levade

La question de la sensibilité
a produit encore un Mémoire
donné par le Président du jour.
Et cela de la Société Nationale
une plaisanterie de M. Levade
l'Assemblée a été renvoyée
à la 15. chez M. Verdil.

On a oublié de proposer
une nouvelle Question

Le 9. Mars Assemblée chez M. Verdil.

Présens. M. d'Yverdun, Mingard
Vernède, Bridel, Polier, de Loys, Saussure
de Morges Secrétaire ad interim.

La question de la Poésie nationale a
produit un mémoire de M. Bridel.

Nous lui devons encore un poème

en vers à la quelle M. Bridel n'a pas donné
de titre et que nous avons appelé Essai de
poésie nationale.

La question sur les avantages et les res-
sources de l'ége avant nous a procuré un
longe très philosophique ou M. Vernède
les a décrit avec beaucoup de chaleur et
d'intérêt.

Trois questions proposées.

1. Si la multitude des livres n'est pas
plutôt nuisible qu'utile à l'avancement
des Sciences.
 2. Si un homme peut sans mériter le surnom
se dispenser d'avoir une vocation décidée
dans la Société.
 3. De quelle utilité sont les questions qui
sont proposées dans la Société.
- L'Assemblée renvoyée à la 15. chez
M. Levade.

3e. 76.

Assemblée chez M. Levade; présens
M. Bugnion, de Montagny, de Corcelle,
Bridel, Smith Verdil, Ferguson,
Vernède, Casanova étranger, Saussure
de Morges Secrétaire.

M. Ferguson a proposé M. Jacque,
qui a été baloté et reçu unanimement.

La question: si la multitude des livres
nest pas plutôt nuisible qu'utile à l'avance-
ment des sciences? a produit deux mé-
moires, l'un de M. de Saussure, & Morg.
l'autre de M. Levade.

M. Vernede a communiqué ensuite à la Société
un mémoire de M. de Servant qui doit
servir de réponse à la question proposée dans
leur précédent assemblée; Quelle est la
meilleure manière d'étudier relativement
aux différents caractères d'esprit?

M. Levade a proposé la question suivante:
Quels sont les avantages & les incon-
veniens de la mémoire?

L'assemblée a été renvoyée à la 15^e an-
ché M. de Saussure & Morg.

Résolu qu'il y traiteroit, la question suivante:
si un homme peut sans mériter le blâm-
se dispenser d'avoir une vocation décidée
dans la Société:

26^g. Assemblée chez M. de Saussure
de Morges. 1.

Présens M. M. Levade, de Montagni,
de Corcellis, de Morrens, Ferguson,
Vernede, de Saussure Juge & Verdeil,
faisant les fonctions de Secrétaire par
interim.

53
Les assemblées de la Société aiant été suspendues
à cause de l'absence de la plus part de ses
membres, elles ont recommencé ce jour, &
M. Vernede a lu un discours analogue à ces
circonstances, dans lequel il a examiné quelle
sont les qualités de l'esprit et du cœur, les
plus convenables pour être membre de la
Société.

La question; si un homme sans mériter
le blâme, peut se dispenser d'avoir une
vocation décidée dans la Société, a produit
des mémoires de M. M. Smith, Levade,
Vernede, Verdeil & de Saussure de Morges.

M. Verdeil a proposé la question suivante:
quelles sont les causes qui rendent l'infantis-
cide commun, & quels sont les moyens d'y
remédier? Elle sera traitée dans 3 semaines.

M. de Saussure de Morges a proposé la
question suivante pour être traitée dans
un mois, à cause des recherches qu'elle
demande: Déterminer les rapports qu'il
peut y avoir en fait de littérature, entre
notre siècle, & celui de Sénèque?

L'assemblée a été renvoyée à la huitaine
chez M. Ferguson.

3^e Asssemblée chez M. Fergusson —
Présens M. Jacques Verdeil, De
Montagny, Smith, Bridel, D'Yverden
Bagnion, de Morrens Secrétaires,
Laussure de Morges.

Question. Quelle est l'utilité des ques-
tions proposées dans la Société.

M. Smith ~~est~~ y a répondu
par écrit.

M. Vernade qui l'avait proposée la
traite aussi.

M. Bagnion est revenu à la question
des vocations traitée dans la séance
précédente et nous a lu un discours où il
répond à une vocation décidée.

Il a proposé une question qui a été admise
à la Société que les femmes ne puissent
jamais faire les avances.

M. Vernade en a proposé aussi une nouvelle
qui a été admise.

Comment faudroit il s'y prendre pour devolo-
per et pour appliquer les talens des jeunes
gens?

L'assemblée remise à la semaine chez M.
de Morrens.

10^e Asssemblée chez M. de Morrens.

présens. M. de Corcelles, Smith, Verdeil
Bridel, Fergusson, Vernade, Bagnion,
Levade, Laussure, Montagny, Jaeger,
Secrétaires, Laussure de Morges.

Stranger assistant. M. Gillis.

Question. Quels sont les avantages et le
inconveniens de la mémoire?

M. Levade sans traiter proprement
la question, à la une pièce fort bien
écrite qu'il a intitulée Proci à la
mémoire.

M. Bagnion ayant offert de défendre
la Cause de la mémoire; on est convenu
de traiter encore la même question à la
prochaine assemblée; qui sera présidée
par M. le Juge de Laussure et qu'il
a été marqué à la semaine.

Point de nouvelle question proposée.

M. Gillis Gentilhomme Anglois a été pro-
posé par M. D'Yverden pour être ^{de} membre
de notre Société.

17^e. Assemblée chez M^r. le Juge; présents
M^r. de Montolieu de Montagny, de
Corcelle, d'Yverden Vernede, Ferguson,
Jacques, de Morras, Bugnion, Smith,
Polier Bridel, Verdel, Lavade. Sec. Lanson
de Morge.

M^r. Giblin a été battue et vainc unani-
mément.

On a ensuite établi une Commission pour
la Regie de la Société.

M^r. d'Yverden, de Corcelle, Bugnion, de
Montagny, Verdel; ont été priés d'accepter
on leur a joint le Président de Romane
et le Secrétaire actuel.

La Question de la Mémoire a été remise
sur le tapis.

Elle a produit un mémoire de M^r. Bugnion
qui a pris la défense.

Elle a recueillie la muse de notre Poète
M^r. Bridel qui a entonné une hymne en
son honneur, et proposé quelques nouvelles
idées sur la manière de cultiver la
Mémoire des Enfants.

Elle a occasionné plusieurs Dissertations
métaphysiques; et pour si intéressant.

qu'on est convenu de s'en occuper encore
en traitant la question suivante.

Si il faut dans l'éducation des Enfants
commencer par cultiver leur Mémoire, et
comment il faut la cultiver.

L'Assemblée a été fixée à la semaine
M^r. de Polier.

24^e. Assemblée présidée par M^r. Polier
de Loys. Sec^r. Lanson de Morge.
présents. M^r. de Montolieu de Montagny
Corcelle d'Yverden Vernede Ferguson, Jacques
de Morras, Bugnion Smith, Bridel, Lavade,
Verdel.

Convenu unanimement d'adopter le change-
ment proposé par la Comité; et de commencer
la séance par le choix de la question qui devra
être traitée dans la prochaine Assemblée au
lieu de la renvoyer à la fin comme le Statut et le
Règlement Art 4. n^o 3.

Convenu de plus qu'il soit fait un Livre où
le Secrétaire inscrira toutes les questions qui
lui seront proposées, et qui serve de magasin où
le Président devra choisir une question qu'il
soumettra au Jugement de l'Assemblée.

Convenu enfin qu'on ne fera plus Copier les
mémoires fournis par les membres de cette assem-
blée.

et qu'on se contentera de l'extraire quei sera
le secrétaire et d'une copie fournie par
l'auteur et numérotée par le secrétaire.

La question de l'infantide a produit deux
memoires un de M. Lezade et l'autre de M.
Verdeil.

L'Assemblée a été renvoyée à la 15^{me} chez
M. Smith; la question a traiter est celle-ci.

Si ce n'est pas une opinion nuisible à la
société que les femmes ne puissent jamais faire
les avances.

1781.

7^e Janvier. Assemblée présidée par M. Smith
présens M. d'Yverden, Jacque, de Montolieu
Lezade, Verdeil, le Juge de Sausure, Messieurs
Montagny, Corcelles, Gillies, Ferguson, Verned,
Bagnion, Bridel, Sect. Sausure de Moirg.
assistans M. Soier et Kuitner.

M. d'Yverden a ouvert la séance et a pro-
posé l'établissement d'une Bibliothèque.
Cet objet a été renvoyé en commission, pour en
rendre compte dans huit jours.

La question Si ce n'est pas une opinion nuisible
à la société que les femmes ne puissent jamais
faire les avances.

a produit précédemment
une lettre anonyme adressée à M. de Montolieu
et dont il a bien voulu nous faire part.

et plusieurs memoires fournis par M.
Lezade, Polier de Loys, Polier de Corcelles,
et de Montagny.

La question n^o 28. a été acceptée en plus-
part choisie pour être traitée dans quatre
semaines.

L'Assemblée a été renvoyée à la quinzième
chez M. Jacque.

14^e Janvier. Assemblée chez M. Jacque, présens
M. de Montolieu, d'Yverden, Lezade, Verdeil,
Messieurs de Montagny, Corcelles Gillies, Ferguson,
Verned, Bagnion, Bridel, Sect. Sausure, de M.

La séance a été consacrée tout entière
à la lecture d'une traduction que M. Bagnion
a proposée de faire d'un discours de M. Gillies
sur le meurtre des Grecs.

21^e Janvier Assemblée présidée par M. Gillies, présens
M. Bridel, Smith, Bagnion, Montagny, de
Montolieu de Messieurs, d'Yverden, Lezade,
Verdeil, le Juge Verned, Jacque, de Sausure
de Moirg.

La question: quand faut-il rapporter qu'il peut
y avoir eu fait de littérature entre eux, si cela
est celui de Bagnion a produit un memoire
de M. Smith.

28. Assemblée chez M^r. d'Yverdon. Tous les
membres présents. Sect^r. Sausserie de Morges
M^r. Kistner a été balotté et rien unanimement.
L'assemblée s'est occupée de la Bibliothèque.
M^r. d'Yverdon la terminée en nous lisant
la réponse d'un Croqyme à un discours de M^r.
Gillies sur les moeurs des Grecs.

Fevrier Assemblée chez M^r. de Montolieu.

3. présents M^r. de Corcelle de Montagny Ferguson
Gillies Lavade Jacques Vernede Bugnion
Polier de Logy, d'Yverdon de Morges Bridel
Kistner. Sect. Sausserie & M.

M^r. de Sausserie a proposé Monsieur Robertson.
On a traité divers objets relatifs à la Biblio-
-thèque

M^r. Verdeil a lu un Essai sur la question
traitée le 21 Janvier.

Fevrier 11. Assemblée présidée par M^r. de Surroux.
absens M^r. Smith et Sausserie de Logy, et
de Morges.

M^r. Robertson a été balotté et rien unanimement
On a admis la question suivante.
Quelles sont les causes du linéoloté d'humain
et quels sont les moyens de s'en corriger.

La deux^e question que l'on avoit réunies.
Comment faut il y prendre pour conoitre et
pour développer les talents des jeunes gens.
Il faut examiner l'éducation des Enfants par
cultiver leur mémoire &c.

ont produit un discours de M^r. Vernede, et un
autre de M^r. Gillies.

M^r. Kistner a promis la traduction d'un ouvrage
de M^r. Vitzel sur l'art d'observer les Enfants, et
la proposition de M^r. Vernede n^e réunir les idées
des Ouvrages dont M^r. Kistner a donné la traduction
avec elle de autres membres sur l'art d'observer
les Enfants pour en faire un traité utile au
public, a été acceptée unanimement.
La séance a été terminée par la lecture d'une
Chanson de M^r. de Sorvant sur la nature.

Fev. 18. Assemblée chez M^r. de Corcelles. —
absens M^r. d'Yverdon. de Logy, Sect. Sausserie
de Morges.

On a admis la question suivante.
Quelle est l'origine des Juifs, et quelles en
sont été les influences?

La question du jour n'ayant pas été traitée
M^r. Verdeil lut un discours où il détaille
les rapports du XVIII^e siècle avec celui de l'aïeul
en fait de littérature.

Accepté les offres de M^r. Vervey Etud^e en The-
ologie qui s'oblige bien être Bibliothécaire
en second; charge M^r. Vernede de lui remen-
cier et de l'inviter à assister à toutes nos
assemblées.

Janvier 25^e. Assemblée chez M^r. Vernade. Tous les membres présents, excepté M^r. Ferguson, le Juge et d. La Harpe, l'éc. Laussure de M. Assintans M^r. de Massat et Vervay.

La question, s'il est à presumer que les Nations modernes de l'Europe subiront des révolutions aussi grandes que celles aux quelles elles ont été exposées?

a produit une lettre anonyme que M^r. Leveau nous a lue et une prophétie Sur Emmanuel. M^r. de mémoire de M^r. Gillies, où il établit et démontre par des faits que l'Europe n'a pas à craindre des révolutions intérieures qui puissent y opérer de grands changements; que l'équilibre y est établi et conservé et qu'ainsi où qu'un des puissances devient prépondérante, toutes les autres se liguent ensemble pour s'opposer à ses usurpations.

On a admis la question suivante.

Les voyages tels qu'on les fait généralement sont de un moyen efficace de perfectionner l'éducation?

12^e Mars Assemblée chez M^r. de Montagny. — Absens M^r. d'Yverdon de Morrens, de Montdieu Levade, Vernade, Bridet de Laussure de M^r. Assistans M^r. Ricou et B. Boissier.

La question. La Théogonie des Grecs n'est-elle pas de tous les faux systèmes religieux le plus propre à faire le bonheur temporel du Vulgaire

a produit un mémoire de M. de Corcella.

On a admis la question suivante.

Quels sont les avantages et les inconvénients de la liberté de la presse?

18^e Mars. Assemblée présidée par M^r. le Juge de Laussure. Absens M^r. d'Yverdon, de Morrens Vernade ~~de~~ Odier de Loys.

La question la quel consiste le talent de persuader a produit un mémoire de M^r. Vernade.

On a admis la question suivante.

que faut il faire pour se corriger de la légèreté d'esprit?

On a résolu de faire imprimer le règlement et d'accorder à M^r. du Cercle du Port d'ajouter à leur quote part, ce d'exp. légal, au bénéfice de leur souscription

25 Mars. Assemblée présidée par M^r. Ferguson Absens M^r. de Corcella, Vernade, le Juge, Kuitner, de Morrens.

La question. Quelles sont les causes de l'irégularité d'humeurs. quelle est le moyen de s'en corriger?

n'a produit aucun mémoire.

On a admis la question suivante.
Un homme a-t-il maintenant plus ou moins
de plaisir à Londres ou à Paris qu'il n'en auroit
eu à Rome ou à Athènes?

1^{re} Avril. Assemblée chez M^{rs} Vernede Sect. Saussem.
De Morgen.
Absens. M^{rs} le Juge. de Montolieu d'Yverden
La question quelle a été l'origine des duels
et quelle en est été l'influence? a produit
un mémoire de M^r Jacque.
On a admis la question suivante.
D'où vient que l'Éloquence moderne n'a plus
cet Empire sur les passions qu'avoit l'ancienne?

8⁹ Assemblée chez M^{rs} Verdil, Secret.
Baignon l'Haykin -
Absens M^{rs} Jack parti pr. l'Italie
Versé, Solier de Lays, Smith. Bridal
& Néner -
Question traitée, Les Voyages tels
qu'on les fait généralement, sont
ils un moyen efficace de perfectionner
l'Éducation? à traiter dans
l'Assemblée, D'où vient que l'Éloquence
moderne n'a plus cet Empire sur
les Passions qu'avoit l'ancienne -

AM: Marque de vindication de toutes les Assemblées Secrètes.

1. Nov. 1781.
Assemblée chez M^{rs} Giblin, Secret.
Vernede.
question
Peut-on connaître le caractère
d'un homme, par son
extérieur?

21. Nov. 1781.
Assemblée chez M^{rs} de Couvelles,
Secretaire Vernede.
question
quel est ce que l'Imagination?
quels sont ses usages? quels
sont ses abus?

M^{rs} de Courvan, ancien
avocat général au Parlement
de Grenoble, s'est signé, sous
des noms au nombre de
membres de notre société.
à l'occasion de l'execution
faite au 28. de ce mois, à Paris,
de deux sautes qui ont été leués
enfants, M^{rs} de Luvade a proposé
quel'on essayat de faire
passer le projet d'établir
une maison d'enfants trouvés.
il a été chargé de faire
répondre une invitation dans
le public, ce qui a eu lieu le
27. à l'antichambre de la Cour
principale, ville du Palais de Paris.
R. P. Assemblée du 2. Dec. chez
M^{rs} de Luvade, Secret. Courvan.

question.
Qu'est ce que la Complaisance?
Quelle est son utilité; ou quels
sont ses avantages; quels sont
ses inconvénients?

il a été déclaré que tel membre
qui n'entrevoit pas volontiers
dans le projet de l'Académie, avoir
libre, comme de raison, de
s'en prendre à aucune part.
M^{rs} l'Époux et M^{rs}
Lévade ont été nommés pour
porter à M^{rs} Tscherner, notre
nouveau bailli, un catalogue
de la bibliothèque publique, &
une invitation à lui & à sa
famille, d'en profiter.

M^{rs} Secretan a demandé
sa démission, comme secrétaire
M^{rs} Lévade s'en est chargé
pour un mois, selon le
réglement, pendant que
chaque membre de l'Académie
sera pour un mois, pendant un mois.

9. Dec. 1781. Assemblée chez M^{rs}
Ferdilh, secret. Lévade.
M^{rs} le Conseiller Bellon a
été proposé pour membre de
l'Académie. il passera
au scrutin dans 8 jours.

question
Sur la maison d'enfants trouvés
encouragée. - elle est le libertinage?
M^{rs} le juge de Sausure a
réfuté & exposé les objections
contre cet établissement
M^{rs} Lévade en informant de
son voyage à Genève, relative
au projet

(16) M^{rs} Bellon a été reçu
membre unanimement
les conditions avec la Bibliothèque
- caine renvoyés au Comité
16. Dec. 1781. Assemblée chez
M^{rs} Gillis, Président, -
Ferdilh secrétaire
présent, M^{rs} le juge de
Sausure, le Major de
Montagny, Ministre Lévade
& Docteur Ferdilh

question, comme dessus.
M^{rs} le juge de Sausure a
réfuté à vive voix les objections
qu'il avait exposées. il a
été pris en composition un
Mémoire. (16)

23. Dec. 1781. Assemblée chez
M^{rs} Pucetiers, présidents.
Ferdilh secrétaire, Lévade
présent, M^{rs} Ferdilh, Lévade
de Montagny, le Major de
Gillis, de la Harpe, Volin, de
Loy, Bellon, le juge de Sausure
Secretan, le Major de Lévade,

question.
une maison d'infants, trou-
ve-t-elle en contradiction avec
ses devoirs consistoriaux?
on est tombé d'accord de
l'affirmative.

Assemblée du 30. Dec. 1781.
M^r. Secretaire précédent, Bernard font.

question
La Rév. de Solon contre ceux
qui dans les guerres civiles, refusent
l'entrée, est-elle sage?
elle a produit une pièce de
M^r. de Montalieu, & une de
M^r. de Lavade.
M^r. Constant de Geneva, &
M^r. Lesroffeur, Mallet de
sont signés, selon nos vœux, au
nombre des membres de la
société; résolu que dorénavant
il a été résolu que dorénavant
chacun devrait être à
son tour, & que ce serait
toujours celui qui a été
président, la semaine passée.

1782 -

69

5^e Assemblée dans la Salle
de la Société.

Président M^r. le pers. Besson
Secr. M^r. Vernier, Doc Mosrens,
Lerabé, De Lampsme, Verdil,
Desprelles, Kirtner, Gillies, Constant
& Secretaire, Visitation M^r. Gaulis
& De Köppen & Mallet.

Quest. Développez cette sentence de
l'Écriture: Il n'y a pas de science
plus simple que la morale
pour l'ignorant, ni plus éprouvée
pour le savant.

2. Quest. ce que la Société & quelles
proposées en sont les bornes?

12^e Janvier

Président M^r le Juge
Présens M^{rs} Vernière, Servant,
Lavade, Perrey, Gillies &c

Question
2^e jour La Gayeté & ses Bornes

19^e 9^{to}

Président M^r Verveil
Présens M^{rs} Vernière, Lavade
Bugnion, Com^e Besson, Gillies
Dedampne, Secretan

2^e jour Se seroit il pas nécessaire
que la Société se proposât
un but dans ses Recherches
& se fît un plan suivi de
Questions ?

Convenu que chaque Membre
apportera dans le quinzain une
suite de Questions sans signature.
La Société les acceptera pour ou
pour non, en les lisant au regard
d'un flacon —

28^e 9^{to}

H

Président M^r Bugnion
Présens M^{rs} Gillies, Lavade
Vernière, Verveil, Dedampne
Juge, Com^e Besson, Constant
Servant, Kütner, Bridel.

2^e jour Swift & la Rochefoucault
prétendent que nous trouvons
quelque pièce de plaisir dans le
malheur & nos meilleurs amis :

3^e Février

Président M^r Vernière Bugnion
Présens M^{rs} Verveil, Dedampne Juge,
Deferables, DeLoy, Servant, Bridel
Besson, Constant, Kütner, Gillies, Bugnion

Les Membres ayant apporté des Questions
elles ont été ballotées comme on avoit
convenu; 34. ont été admises & inscrites
dans le Livre rouge, pour être traitées au
choix des Présidents, & les autres conservées
dans un Livre cacheté, qui restera de la
grande Bibliothèque —

2^e jour La Vertu n'est elle pas le véritable
épigramme ?

1782

10 Fevrier

M^{rs}. Desverdun, Doct^r Montolien,
Doct^r Morrens, Desfontaines, Della Sagra,
Vainé, Desampure Juge, Vernède
Levadé, Deschamps De Loy, Gillies
Küttner, Servant, Beson C.
fontant, Bugnion, ont
fini ensemble dans la salle
de la Bibliothèque —

17^e Jto

M^{rs}. Gillies Sr^s. Bugnion
Du. Constant, Vernède,
Levadé, Verdil, Bridel.
Resolu de jurer M^{rs}. Desverdun
de nous prêter son Discours entier
& M^{rs}. Constant a bien voulu se
charger de le lui demander
de la part de la Société —

24^e Jto

M^{rs}. Doct^r Montolien, Constant
Verdil, De launpierre Juge,
Doct^r Morrens. Gillies Sr^s.

Inels sont les avantages de la
Ville de Lausanne par rapport
aux Manufactures & au Commerce
& quelles sont les circonstances
qui s'opposent à leur prospérité?

Il fut résolu d'avoir au plutôt
un dîner de Société au Logis
Duchy on vint invités de sa
part M^{rs}. le Bourcier
Seignem & Bergier avec M^{rs}.
le Maisonneuve Miamoz, & de
fixer pour le jour celui qui
pourra réunir le plus de Membres.
M^{rs}. le Juge, Verdil & Bugnion
ont été chargés de le commander

3^{me}
Mars
1782.

18^{me} Mars
1782.

M^{rs}. De Morrens. Prés: Bugnion Juge:
Verdeil, Levade, Gillis, Sauspore Juge.
Montagny, Verme, Kütner.

2. Lequel est le plus avantageux pour
la Ville de Lausanne, de cultiver
le Commerce & les Manufactures
ou de se tourner à l'Agriculture?

17^{me} Mars

Pres. M^{rs}. Secretan S. De Montolieu
S. Kütner, Gillis, Verdeil,
Levade, Bugnion, Constant,
De Sauspore Juge, Bridel.

2. Les quelles raisons Fielding,
Richardson & Rousseau ont ils
introduit des M^{rs} de Roman
vicieuses?

24^{me} 9^{to}

75

Pres. M^{rs}. Kütner S. Gillis S.
De Montolieu, Constant, Levade,
De Sauspore Juge, Bridel,
De Montagny

2. Pourquoi le Saïs de Jaud
a-t'il produit si peu de Poëtes?

31^{me} 9^{to}